



Tignish, 16 Juin 1914

ON TOLERE LE PARJURE

Un aperçu fort édifiant des méthodes que les conservateurs ont employées pour remporter une élection provinciale dans le comté de Victoria en Nouvelle Ecosse, nous a été donné la semaine dernière, en Chambre lors de la discussion sur des accusations de parjure qui ont été portées contre M. Philippe McLeod aujourd'hui membre de la Législature de la Nouvelle-Ecosse.

M. J. H. Sinclair, député de Guysboro, venait de lire à la Chambre une lettre signée de M. MacLeod, et écrite pendant la campagne électorale. Cette lettre, d'après M. Sinclair, assurait tout simplement tous les gens du comté de Victoria qui désiraient avoir des primes pour avoir servi contre les Français, que M. McLeod avait assez de "poigne" sur le Gouvernement Borden pour éviter les poursuites judiciaires aux gens qui feraient de fausses déclarations ou de faux témoignages, en demandant la prime.

Cette lettre, qui a été distribuée dans le comté de Victoria une semaine environ avant que le vote eût lieu, contient ce paragraphe des plus significatifs:

"Le bruit court qu'un grand nombre de pétitionnaires n'étaient pas très sûrs d'avoir fait le service militaire en mars et avril 1866, et que, par conséquent, ils n'avaient pas le droit de prêter serment. Je crois pouvoir vous assurer que nos amis n'ont rien à craindre sous ce rapport.

Autrement dit: Que tous ceux du comté de Victoria qui avaient demandé la prime comme vétérans et qui, pour cela, avaient fait des déclarations à tort et à travers, pouvaient être sûrs qu'ils seraient à l'abri des poursuites parce que M. McLeod les assurait que "nos amis n'ont rien à craindre sous ce rapport." Ce paragraphe signifie-t-il autre chose, ou peut-il signifier autre chose?

Ce n'est pas tout. Le député du Cap Breton Nord, M. D. D. MacKenzie, fit connaître d'autres faits intéressants. "Cette lettre", dit-il, (la lettre de McLeod) a été répandue à profusion dans tout le pays par des agents à pied et à cheval de M. McLeod, des agents qui sont allés d'une ferme à l'autre et qui ont suivi les gens pour leur dire que l'on savait qu'ils s'étaient parjurés et que s'ils ne venaient comme on leur disait, ils seraient sûrement poursuivis, mais que s'ils venaient comme il le fallait, ils seraient à l'abri des poursuites."

Lorsque le capitaine Andrew Landry fut condamné à la prison comme faussaire, il fut relâché par le Ministère de la Justice sous l'administration Borden pour aller prendre une place au Gouvernement.

Lorsque Ronald Currie fut condamné au pénitencier pour s'être parjuré dans une enquête sur la conduite d'un fonctionnaire libéral, sa cause fut prise en main par l'Association conservatrice de la province et avant qu'il fut mis en liberté par le Ministère de la Justice, lorsqu'une élection a lieu dans le comté de Victoria, le candidat conservateur signe une lettre donnant l'assurance que "nos amis n'ont rien à craindre pour les affidavits qu'ils peuvent avoir faits sous certaines conditions."

Et voilà la moralité politique sous Borden!

Au cours de la discussion pendant laquelle la lettre de M. McLeod a été lue, d'autres preuves ont été données à l'appui de cette déclaration que les conservateurs exploitent, pour des fins politiques, la prime aux vétérans de la guerre des Français. Un député donna lecture d'une lettre signée par le secrétaire de l'Association conservatrice de Halifax et qui faisait entendre aux pétitionnaires que s'ils venaient aux chambres de l'Association, "leurs demandes seraient traitées plus promptement et de façon plus satisfaisante que s'ils allaient ailleurs." C'était donner aux pétitionnaires l'idée que le Ministère de la Milice se tenait en communication directe avec le secrétaire d'une Association politique. Autre cas: Au cours d'une élection municipale dans laquelle la politique de parti s'était glissée, des lettres furent envoyées disant aux pétitionnaires qu'ils ne recevraient pas de primes tant que leurs demandes n'auraient

pas été endossées par le cabaleur conservateur qui était désigné. Dans toute la Nouvelle Ecosse la loi des primes a été exploitée pour fins politiques par M. Borden et ses Ministres. Le parti Borden s'est arrogé le droit de verser de l'argent à certains gens et sous certaines conditions pour s'assurer des voix. Ces faits ont été clairement établis en Chambre à maintes reprises, mais le parti veni en premier lieu pour M. Borden et son Ministre de la Milice et ils ne craignent pas d'exploiter pour la cause du parti conservateur, une loi destinée à récompenser des hommes qui avaient rendu service à leurs pays à l'heure du péril.

UN MIRACLE DE NOTRE-DAME DE LOURDES

Ma mère, j'en suis toute frémisante encore..... Oh! si vous aviez été là..... que vous auriez été heureuse de voir ce que nous avons vu.

Aujourd'hui vendredi, nous assistons Martial et moi, à la messe à la Grotte. Nous avons pu, grâce à sa qualité d'hospitalier, nous placer juste à côté des malades.

Je priai avec d'autant plus de ferveur que j'avais sous les yeux, un abrégé de tous les maux menaçants notre fragile humanité..... Et je contemplais ces êtres que le mal torture, et qu'une foi admirable anime. L'espérance les transfigure et la prière remplace sur leurs lèvres la plainte amère et le murmure. Ils étaient sous le regard de la Vierge en rangs tellement serrés qu'on n'eût pu faire un pas dans cette enceinte sans heurter quelques débris humains.

Je me trouvais près d'une jeune fille de vingt à vingt-cinq ans, étendue sur un brancard. Elle n'avait plus que la peau sur les os, ses joues étaient affreusement creusées: un véritable squelette, enfin! Je voyais ses pauvres poignets qui n'avaient pu être pas dix centimètres de circonférence. Un frisson d'épouvante avait secoué la foule sur son passage, et bien des voix murmuraient à cet effroyable aspect: "Elle est déjà morte." Je l'aurais crue morte aussi, sans un faible râle s'échappant péniblement de ses lèvres cadavériques. Ma compassion pour cette infortunée était si profonde que mes larmes ne cessaient de couler. Une sueur froide mouillait ses tempes et mouillait son front. J'eus le bonheur d'essuyer doucement avec un mouchoir de baptiste ce douloureux visage. Elle fixa un instant sur moi des yeux où se lisait la souffrance, et ses lèvres livides essayèrent un sourire.

Ma mère, il me semblait qu'à cette heure, un cœur d'hospitalière battait en ma poitrine. J'eusse voulu faire quelque chose de grand, de coûteux pour elle; il me semblait que j'aurais donné une année de mon heureuse vie pour la guérison de cette soeur malheureuse.

Après la messe, le Prêlat qui venait de la célébrer, reporta sous l'ombrelle, le Saint-Sacrement à l'église du Rosaire. A l'instant même où il passait près de la moribonde, elle se dressa tout à coup, s'élança de son matelas, et le front radieux, les mains jointes, les yeux en extase elle suivit Jésus!

Je n'aurais pu retenir un cri et mes jambes devinrent si faibles que je retombai assise; mais j'avais jeté à Martial un regard suppliant qu'il comprit, et à la suite du Saint-Sacrement, de la malade et de la foule, s'élança.

Une heure plus tard seulement il revint..... La malade est guérie, mère, complètement guérie, Martial l'a suivie au bureau des constatations. Je la verrai tantôt; mon cher mari me conduira auprès d'elle à l'hospice; mais j'ai voulu dès ce matin, au retour de la Messe, avant de déjeuner, vous tracer ces lignes, ce qui a tant soit peu calmé l'agitation qui ne m'a point quittée, depuis cette heure que je n'oublierai de ma vie.

PARLEMENT FEDERAL

Le Parlement proroge
Après une journée
de surprises

Ottawa, 13.—La troisième session du douzième Parlement a été éclose, hier. Ce fut hier une journée d'excitation remplie de surprises. Il y avait un dead lock entre les Communes et le Sénat, au sujet du message au sujet du message au Parlement Impérial, demandant une augmentation, dans la représentation Sénatoriale.

La prorogation avait été fixée pour 3 heures, mais dut être remise soudainement.

Rideau Hall fut notifié, et le Duc de Connaught informé que la cérémonie aura lieu plus tard, dans la journée, si possible. A 4.20 hrs., on fut bien près de retarder encore la prorogation.

Mais finalement les Communes laissent tomber la proposition de l'augmentation sénatoriale, la prorogation eut enfin lieu.

Telle qu'en sont les choses, le Bill de Redistribution est maintenant Loi, mais les quatre Provinces de l'Ouest devront attendre au moins une autre année, et peut-être plus longtemps encore, avant d'obtenir leur augmentation sénatoriale.

Lorsque l'Adresse arriva au Sénat, hier matin, le Sénateur Bostock chef libéral, proposa immédiatement en amendement que l'augmentation des Sénateurs ne prenne pas effet avant l'expiration du présent Parlement.

Le mouvement politique était très apparent et juste, Si le Parlement Impérial passait les amendements tels que suggérés par le Gouvernement il serait possible de créer immédiatement neuf nouveaux Sénateurs.

La majorité libérale au Sénat est actuellement de 13 seulement. Neuf nouveaux Sénateurs la réduirait à 4, et avec la possibilité d'une nouvelle réduction, par suite de cause naturelle, les probabilités sont que le Gouvernement aurait le contrôle de la Chambre Haute, à la prochaine session et avant les prochaines élections.

L'amendement libéral signifiait que l'augmentation ne pouvait être mise à effet, avant l'expiration de ce Parlement ou après les prochaines élections.

En toute probabilité les libéraux telles qu'en sont les choses, restent avec leur majorité au Sénat. Ce fut une lutte pour le contrôle de la Chambre Haute, et les libéraux la gagnèrent.

Quand l'amendement fut introduit, hier matin le sénateur Longheed déclara immédiatement que le Gouvernement pouvait accepter, cet amendement, et si l'on insistait le Bill de Redistribution devrait être retiré.

Lorsque le Sénat siégea à 1 hrs le Sénateur Bostock insista de nouveau sur son amendement qui fut adopté par un vote de 18 à 8.

Le sénateur Bostock demanda alors si le chef du Gouvernement ferait motion qu'un message soit envoyé aux Communes les notifiant de l'amendement.

Le Sénateur Longheed refusa. "C'est votre amendement, dit-il et non le nôtre. Nous n'en prenons aucune responsabilité", ajouta-t-il.

La prorogation eut ensuite lieu, le Gouverneur Général, lisant le Discours du Trône.

Il passa en revue les lois adoptées, qui devront contribuer au progrès du pays, et remercia les législateurs de leurs travaux parlementaires.

LA TERRE-SAINTE SE MODERNISE

Jérusalem, la ville Sainte se modernise à vue d'œil. Bientôt elle aura perdu presque tout son pittoresque et son cachet oriental. Sous la pioche démolissante d'un prétendu progrès, ses vieux murs tombent et font place à des boulevards pourvus de tramways électriques.

La lumière électrique a fait son apparition dans les grandes artères qui, petit à petit, remplacent les étroites ruelles du moyen âge. Des réservoirs d'eau de source alimentent la cité d'ici à quelques mois et le service téléphonique, établi depuis un an seulement par les postes ottomanes, fonctionne de façon régulière et satisfaisante.

Aux environs de la ville, quatre lignes de tramways sont présentement en construction de même que plusieurs tronçons de chemin de fer dans la Galilée, la Samarie et la Judée.

A signaler qu'une compagnie française, ou plutôt une société financière française, vient d'obtenir la concession de la reconstruction et de l'agrandissement du port de Jaffa, ainsi que de la ligne fer-

rée qui sera sous peu prolongée jusqu'en Egypte.

En cette partie de l'Orient comme en Syrie, comme en Arménie où la plupart des familles riches font élever leurs enfants dans les écoles et collèges français tenus par des religieux, le devoir du gouvernement français, s'il comprenait la signification du mot "devoir", serait de subventionner généreusement ces institutions, catholiques, jamais la mission laïque ne pourra remplacer la propagande faite en faveur de notre langue et de nos idées françaises par les soeurs et par les moines, encore moins pourra-t-elle s'y substituer. Ainsi, on trouve, à Lyon et à Marseille, des groupes de jeunes Arméniennes qui parlent le français aussi couramment que les fils de la France: ils l'avaient appris dans les établissements catholiques de leur pays. L'Orient ne comprend encore rien à la "laïcité" de M. Caillaux. Quant au protestantisme, sa froideur et sa morgue n'en appellent nullement aux sens éveillés de ces peuples.

ENFIN !!

Enfin le bill de redistribution est introduit en chambre. Reste à savoir si ce bill sera adopté cette session.

Sous le nouveau bill il y aura 234 collèges électoraux dans le Canada, au lieu de 221 comme à présent: La Nouvelle Ecosse et le Nouveau Brunswick perdent deux sièges chaque; l'île du Prince Édouard un, ce qui fera trois députés pour cette province, au lieu de quatre comme à présent.

Maintenant nos lecteurs peuvent comprendre l'inutilité des démarches et des grandes dépenses, au frais du public, faites par Mathieson avec ses collègues: Stewart et Arsenault, l'hiver dernier, pour obtenir six députés pour cette province. Ces trois politiciens, trois avocats, avaient l'audace de dire publiquement que cette province obtiendrait une représentation de six députés, tandis que le plus simple électeur du pays, connaît assez la constitution du Canada, pour avouer, en lui-même, qu'il est impossible pour aucun gouvernement de nous donner six députés, ou plus que trois, que nous avons droit, par notre population, sans faire amender l'acte de l'Amérique du Nord; et tous nos lecteurs savent qu'un amendement à l'acte de l'Amérique du Nord est chose assez difficile, trop difficile pour que Mathieson et ses collègues ambitieux, peuvent réussir, dans une telle entreprise. Ne croyez vous pas que les trois avocats de cette province, qui à plusieurs reprises sont allés à Ottawa en grande tenue, au frais des électeurs de cette province, ne savaient pas d'avance qu'il était impossible pour eux d'obtenir six représentants pour l'île. Que se fichent ces avocats à de nous, pourvu que l'on leur prête notre concours en leur permettant de rédiger les affaires du pays à leurs propres intérêts?

Heureusement que le temps n'est pas bien éloigné quand les électeurs de cette province auront la satisfaction de mettre de côté ce phalange de dépenseurs qui sont aujourd'hui à la tête du gouvernement provincial.

Quand à la question de représentation pour cette province, lorsque nous aurons la population requise selon la loi, nous aurons nos six députés, et pas avant.

C'est ridicule pour tout homme public de vouloir embêter les gens.

Demission du Ministre Ribot

Paris, 13 juin.—A la suite d'un vote de non confiance de 374 contre 187 à la chambre des députés, le nouveau cabinet français se retire après un jour de pouvoir.—M. Viviani serait de nouveau appelé. La crise la plus grave qu'on ait vue depuis la révolution.

Au milieu des applaudissements frénétiques des députés de la gauche et de l'extrême gauche à la chambre hier, le ministre de M. Alexandre Ribot a été défait dans un vote sur sa déclaration de politique, et ensuite il reçut un vote de non confiance. Le président du conseil, M. Ribot, et ses ministres ramassèrent immédiatement leurs portefeuilles et quittèrent la chambre pour présen-

ter leurs démissions au président Poincaré.

Quand la fin de la séance de la chambre arriva, deux motions étaient devant elle—l'une approuvant l'application de la loi de service militaire de trois ans pour le présent, et l'autre désapprouvant le nouveau cabinet pour la raison qu'il ne se présentait par l'opinion publique.

M. Ribot déclara qu'il n'accepterait pas la seconde motion. Sur ces mots M. Jaurès, le chef socialiste, se leva et demanda si la confiance dans le ministère était impliquée sur la priorité des motions. Il reçut une réponse affirmative.

La division sur la loi du service militaire montra un vote de 306 contre 262, et plus tard une motion désapprouvant le cabinet proposée par les députés Alb. Dalimier et Louis Jean Fuegh fut adoptée par un vote de 374 contre 187.

A la suite de la défaite du gouvernement il était rumeur dans les corridors de la Chambre que M. Viviani serait prié de nouveau de former un nouveau ministère.

M. Clémenceau, ex président du conseil, a déclaré que la France passe en ce moment par la crise la plus grave que l'on ait vue depuis la Révolution. Tout le pays attend avec anxiété le débat qui a eu lieu hier.

Ayez de l'estomac—l'homme qui prend les PILULES MORO a bon estomac et bonne santé.

L'estomac et le bon estomac est considéré comme la source de toute énergie et de toute bonne humeur. Il suffit d'avoir un peu fréquenté les gens qui souffrent du défaut contraire, de la faiblesse de l'estomac ou de la dyspepsie, pour être parfaitement convaincu que l'énergie ou la bonne humeur leur font complètement défaut. Lorsque vous voyez un individu aux joues creuses, affaissé, aux traits tirés, se laissant aller sans courage ni décision, vous pouvez être sûr que vous avez affaire à un dyspeptique prononcé. Et aussitôt que vous avez vécu avec lui quel que temps, vous constaterez combien cette affection se répercute sur son caractère, ses manières et son commerce ordinaire.

De là à conseiller à chacun le soin de son estomac, il n'y a qu'un pas; mais ce qu'il importe surtout, c'est de se soigner raisonnablement et de prendre les remèdes qui conviennent.

Il ne faut pas oublier que les remèdes pour la dyspepsie abondent; qu'en tout endroit on peut en trouver d'annoncés et de pronés. Mais combien peu valent quelque chose! Combien d'estomacs irrémédiablement ruinés! Combien d'organismes détraqués!

Pour notre part nous ne connaissons pas de traitement plus efficace que celui des Pilules Moro.

D'abord ces pilules ne sont pas de simples remèdes empiriques; c'est une médication scientifique préparée par des médecins d'expérience ayant élaboré un traitement où est concentré le produit de leur science et de leurs efforts.

Rien n'est plus dangereux que les remèdes brevetés préparés sans garantie et sans surveillance.

La garantie de la qualité de fabrication du remède est aussi essentielle que la garantie de la vertu médicale.

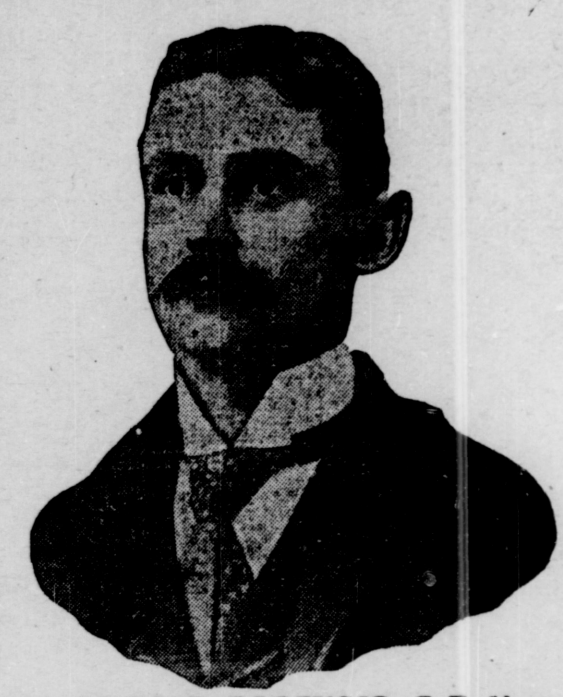
Avec les Pilules Moro vous êtes sûr de réunir l'un et l'autre et c'est pourquoi les guérisons enregistrées sont si nombreuses.

Si vous voulez en avoir la preuve, lisez le témoignage suivant:

CONSULTATIONS GRATUITES. — Hommes malades, venez voir les médecins de la Compagnie Médicale Moro, ou écrivez-leur, ils vous indiqueront le moyen de vous guérir. Ils donnent leurs conseils gratuitement et leurs prescriptions sont à la portée de toutes les bourses. Leurs bureaux, au No 272 rue Saint-Denis, Montréal, sont ouverts, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, les mardi et samedi, et jusqu'à 6 heures les autres jours.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

Les Pilules Moro sont une spécialité pour les hommes.



M. OSWALD DAGENAIS, 8 Dalton, Lowell, Mass.

"Depuis de nombreuses années je souffrais beaucoup de mauvaises digestions; j'avais l'estomac très faible et chaque repas était suivi de maux de tête, de douleurs dans les membres, de maux de coeur. Je me rendais régulièrement à mon ouvrage, mais avec quelle peine je travaillais!"

"Plusieurs médecins m'ont traité, mais leurs remèdes ne me faisant aucun bien, je décidai de prendre quelques boîtes de Pilules Moro pour voir si je ne serais pas soulagé sur quel que point, car j'en étais arrivé à souffrir de tout mon être; jusqu'aux reins qui étaient atteints. Bien que désirant de tout coeur un prompt rétablissement, je fus cependant étonné de me trouver mieux au bout seulement de quelques semaines de traitement. Une quinzaine de boîtes de Pilules Moro m'ont débarrassé de tous les autres maux que je partageais mes heures." — OSWALD DAGENAIS, 8 Dalton St., Lowell, Mass.

Sur une assiette de plâtre en poudre très fine que l'on recouvre d'une légère couche de farine. On expose cette assiette dans les endroits fréquentés par les rongeurs et l'on place à côté une assiette contenant de l'eau. Les rats et les souris, gourmands de farine absorbent un peu de plâtre en même temps qu'ils se gonflent et les étouffe lorsqu'ils boivent.

Pour enlever les taches de graisse sur les livres et les papiers: On humecte la tache avec de l'aide tartarique en dissolution. Ensuite on met, sur cette tache de l'éther; on place le papier gras entre deux feuilles de buvard et l'on passe dessus un fer chaud.

LES FURIES ANGLAISES

Londres, 11 juin.—Les suffragettes et leur plus mortel ennemi ont encore été au prises hier. L'exaspération du peuple anglais et sa patience sont à bout.

Une suffragette armée d'un couperet a lacéré au musée de Birmingham le tableau de Rowney représentant un "Portrait d'enfant". Elle a été arrêtée quelques instants après. Cette femme, qui a donné le nom de Bertha Ryland, a été traduite en cour.

Les directeurs du musée en question ont dit que le tableau lacéré pourrait probablement être retourné pour 2,500 francs.

Le même jour, les autorités, indignées des attaques des suffragettes ont ordonné une descente de police dans Tothill street où elles ont temporairement établi le siège de l'Union sociale et politique des femmes. Huit suffragettes ont été arrêtées et la police en a expulsé toutes les autres.

Toutes celles qui avaient été arrêtées ont été relâchées dans la suite.

Le gouvernement, fatigué de tant d'audace, veut y mettre fin à tout prix. Le parlement a décidé aujourd'hui d'examiner le plus promptement la question, de façon à mettre fin à ce régime de terreur, déjà toléré depuis trop longtemps et qu'il faut que les suffragettes soient rendues responsables de leurs méfaits.

Le parlement a émis l'idée d'un projet de loi interdisant les directeurs des prisons qui seraient accusés d'avoir laissé les suffragettes mourir de faim en prison. Certains membres du parlement en sont pour la déportation de ces furies criminelles, d'autres proposent de faire fouetter celles qui, par leurs actes de vandalisme, sont un sujet de scandale pour le public.

Des applaudissements bruyants et prolongés dans toute la chambre accueillirent la déclaration du premier ministre, qui ajouta, que des milliers de réfugiés grecs étaient déjà revenus de la Turquie à la terre natale, tandis que des milliers d'autres n'attendent qu'une occasion pour partir afin d'échapper à leurs persécuteurs. Une telle situation, a-t-il conclu, ne peut être soufferte plus longtemps.

Une guerre entre la Grèce et la Turquie? Athènes, Grèce, 12 juin.—Un avertissement à la Turquie, qui était bien près d'équivaloir à une déclaration formelle d'hostilités, a été formulé aujourd'hui par le premier ministre Venizelos de Grèce, à la chambre des députés. Il parlait du traitement des sujets grecs en Turquie.

Le gouvernement grec a envoyé aujourd'hui une vigoureuse note à la Turquie demandant la cessation de la persécution des Grecs en Turquie et la réparation des dommages dont ils ont souffert.

L'opinion publique dans la capitale grecque est grandement excitée et l'on demande à grands cris que le gouvernement agisse immédiatement en la matière.

L'attitude du premier ministre montrait que la tension entre la Grèce et la Turquie était près du point de rupture et que le danger de guerre était imminent. Il a déclaré à la chambre des députés que la situation était devenue grave même très grave. "Si cet état de choses ne cesse pas, a-t-il dit, le gouvernement hellénique sera forcé de ne pas se contenter de se joindre aux lamentations des malheureux réfugiés."

Des applaudissements bruyants et prolongés dans toute la chambre accueillirent la déclaration du premier ministre, qui ajouta, que des milliers de réfugiés grecs étaient déjà revenus de la Turquie à la terre natale, tandis que des milliers d'autres n'attendent qu'une occasion pour partir afin d'échapper à leurs persécuteurs. Une telle situation, a-t-il conclu, ne peut être soufferte plus longtemps.

En esprit et en vérité

—Fais tu bien ta prière, Charlot? disait un bon curé de campagne à un petit berger.
—Oh! oui, Monsieur le curé.
—Qu'est-ce que tu dis au bon Dieu.
—Je lui dis: "Ainsi soit-il!"
—Et c'est tout?
—Et oui, Monsieur le curé. Je Destruction des rats: On étend

Petites recettes
Destruction des rats: On étend